

<https://enseignants.se-unsa.org/J-agis-dans-mon-etablissement-je-reorganise-le-CDI>



# J'agis dans mon établissement : je réorganise le CDI

- Je suis... - Prof de lycée - collège - Je suis professeur documentaliste -

Date de mise en ligne : mardi 1er février 2022

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les missions des professeurs documentalistes sont nombreuses, l'une d'entre elles étant de mettre à disposition des ressources afin d'offrir la possibilité aux usagers de construire leur propre corpus. Dans cette perspective, la classification et l'organisation de ces ressources pour optimiser leur utilisation apparaissent essentielles.

De plus en plus de médiathèques publiques proposent sur ce sujet de casser les codes et d'aller au-delà de la traditionnelle classification par catégories et/ou par type de ressources avec par exemple des pôles *arts*, *loisirs*, etc.

En effet, le papier souffrant cruellement de la concurrence du numérique, les besoins dans les établissements scolaires évoluent. Le réflexe premier, devenu presque naturel, des élèves lorsqu'ils veulent effectuer une recherche pour des exposés par exemple, est de se connecter et d'aller sur internet. À l'inverse, le support privilégié des lectures dites *plaisir* (de fiction notamment), reste le papier.

Aussi, compte tenu de cet état de fait, il est possible d'envisager les étagères des CDI de nos établissements de façon thématique en reprenant et en adaptant la classification de Dewey. Cela induirait la centralisation des ressources papier qui cohabiteraient, pourquoi pas, avec des ressources numériques qu'on pourrait retrouver sur les étagères avec des QR code renvoyant vers des documents écrits et/ou audio et qui deviendraient de fait plus visibles. Cela supposerait également de mettre en place un affichage clair différenciant les ouvrages de fiction des ouvrages documentaires notamment. Une telle démarche se doit également d'être pensée en lien direct avec les usagers mais également en réorganisant les espaces.

Parce que réinventer l'exercice de nos métiers est une thématique forte, le SE-Unsa soutient et encourage tous les personnels investis qui font preuve d'esprit d'innovation avec pour objectif la réussite de chaque élève.